

## **WABCO récupère les appareils usagés**

Conformément à nos conditions de livraison, vous vous engagez à restituer à WABCO les appareils usagés dans le cadre d'un remplacement d'appareil.

Etant donné la demande croissante en matières premières et l'obligation d'éliminer en bonne et due forme les appareils usagés, nous voulons à l'avenir également reprendre votre ancien appareil lorsque vous vous en achetez un chez WABCO. Pour facilement les distinguer : les appareils de remplacement sont dotés d'une plaque signalétique noire et rouge, tandis qu'elle est noire et argentée sur les nouveaux appareils.

En veillant à la récupération des appareils usagés, vous aussi, pouvez nous aider à contribuer à la protection de l'environnement et à une meilleure prise de responsabilités quant à l'utilisation des ressources naturelles. WABCO est dans l'obligation de récupérer et recycler ces appareils ou de les mettre au rebut de manière appropriée.

C'est la raison pour laquelle nous veillerons à l'avenir à ce que les appareils de remplacement soient restitués, si besoin par le biais d'un rappel.

Nous comptons sur votre contribution ! Retournez les appareils usagés à WABCO par les voies de restitution appropriées.

### **Comment restituer les appareils usagés ?**

Rendez l'appareil usagé au partenaire WABCO chez qui vous avez acheté la marchandise.

Nous reprenons également les appareils usagés d'autres fabricants dans la mesure où ils correspondent au produit WABCO acheté.

### **Nous reprenons**

- les compresseurs
- les cartouches de dessiccateur
- les valves et soupapes
- les freins de roue
- les cylindres de commande
- les dispositifs de commande électroniques

